



# FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

## LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL ANNABA



EMAIL : SGLRFANNABA@GMAIL.COM / SECRETARIAT.LRFA@GMAIL.COM

### **Affaire N°= 13 Rencontre IRBS – USB ‘S’ du 20/05/2023**

#### **Non déroulement de la rencontre.**

**Vu la rencontre IRB Sedrata vs USBoukhadra programmée le 20/05/2023 sur le terrain de Sedrata.**

**Vu la feuille de match.**

**Vu le rapport du délégué.**

**Vu le rapport de l'arbitre.**

**Vu le rapport du club IRBS.**

1) Attendu que dans le rapport des officiels, il a été indiqué que des personnes étrangères n'ayant aucune relation réglementaire dans l'organisation de la rencontre se trouvaient présentes devant les vestiaires malgré tous les efforts déployés par le commissaire aux matchs avec les services de sécurité pour les refouler.

2) Attendu qu'à l'arrivée tardive (14h 40) de l'équipe visiteuse la USBoukhadra au stade, il y a eu une petite mêlée entre les dirigeants des deux équipes devant les vestiaires très vite maîtrisée par la sécurité présente sur le lieu ce qui a conduit le président du club USBoukhadra à menacer verbalement les officiels de ne pas jouer la rencontre ainsi que par une vidéo lancée en directe à travers les réseaux sociaux une sortie qui constitue une violation des droits de réserves (article 125 des règlements généraux de la FAF).

3) Attendu l'intervention du chef sûreté de wilaya de Souk Ahras en personne avec ses éléments qui ont pu rétablir la situation en refoulant toutes les personnes qui n'ont aucune relation dans l'organisation de cette rencontre.

4) Attendu que les dirigeants de deux équipes n'ont démontré aucune volonté pour faciliter la tâche aux officiels pour démarrer la rencontre dans de bonnes conditions.

5) Attendu qu'il n'a été constaté aucun dépassement ou envahissement des supporters des deux côtés.

6) Attendu qu'après avoir constaté le rétablissement de l'ordre et qu'au moment où les officiels s'apprêtent à procéder à l'appel, une mêlée entre les joueurs des deux équipes est survenue sur le terrain très vite maîtrisée par le service de sécurité.

7) Attendu que devant cette situation, une réunion de concertation a été provoquée sur demande du chef de sûreté wilaya avec les officiels pour faire état de la situation afin d'éviter que cet incident entre les joueurs prenne une tournure dramatique en cas d'un éventuel dérapage en raison notamment de l'incapacité du stade à contenir toute cette grande masse du public présent au niveau du gradin et aux alentours derrière la clôture intérieure du stade.

8) Attendu que le chef de sûreté de wilaya en consentement avec les officiels ont décidés de que cette rencontre n'ait pas lieu.

#### **Par ces motifs la commission compétente décide :**

**Rencontre IRB Sedrata vs USBoukhadra sera reprogrammée à une date qui sera fixée par la commission compétente sur un terrain de la wilaya de Souk Ahras qui dispose de toutes les normes règlementaires et organisationnelle afin d'assurer la sécurité de tous les acteurs de la rencontre.**